

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : [www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org) Mél : [Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr](mailto:Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr)



## COMMUNIQUE DE PRESSE DU SNPES-PJJ/FSU

### INAUGURATION DU CEF DE COMBS LA VILLE (77) PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE : UNE OPERATION DE COMMUNICATION DANS UN UNIVERS DE RESTRICTIONS !!!

Alors que la Protection Judiciaire de la Jeunesse est percutée de plein fouet, depuis des années, par la RGPP, la réorganisation et la transformation de ses missions éducatives, mais aussi par les nouvelles restrictions budgétaires imposées par son gouvernement, le président de la république va inaugurer en « grandes pompes » ce qui est présenté, par les thuriféraires sécuritaires, comme la panacée de la prise en charge sous contrainte des mineurs délinquants, il est plus qu'utile de rappeler quelques éléments de contexte qui « accompagnent » l'ouverture à marche forcée de ces Centres Educatifs Fermés (CEF).

En moins de 3 ans la PJJ a vu ses budgets et effectifs en personnels réduits de plus de **6%**, les services administratifs ont été frappés de plein fouet par ces restrictions ( **5** fermetures de directions régionales, plus de **30** directions départementales rayés de la carte...), **25 %** des foyers du service public ont été fermés, ce n'est pas tout : les services de milieu ouverts sont de plus en plus éloignés des populations de par une réorganisation technocratique répondant avant tout à des impératifs budgétaires. Il ne faudrait pas oublier non plus la fermeture d'une grande partie des services d'insertion socio professionnelle dont la fragile existence est remise en cause alors que le chômage touche fortement les moins de 25 ans... Et pour exécuter ces coupes sombres, il a donc fallu abandonner les prises en charge au civil (mais les jeunes délinquants n'en restent pas moins toujours des citoyens en devenir ayant le plus souvent de grandes difficultés sociales) et les protections jeunes majeurs (mais s'ils ont commis des délits, ils n'en sont pas pour autant autonomes) ; ces suivis ont été, sans aucune concertation ni contre partie financières, transférées aux conseils généraux et ce, sans que les lois et réglementations n'aient été modifiées !!!

Dans cette situation et malgré la réussite affichée, par certains, de ces structures fermées il convient aussi de rappeler l'échec des EPM (nouvelles prisons pour mineurs) mais aussi les financements exceptionnels de ces CEF, créés essentiellement dans le privé, au prix de réductions drastiques des subventions des autres prises en charge du Secteur Habilité Associatif...qui représentent près de 50% du budget annuel de la PJJ. Et si nous ne parlerons pas ici des réserves sur le fonctionnement proprement dit de ces CEF (cf. précédent rapport sur la gestion des lieux privatifs de liberté), il n'est pour le moins pas inutile de rappeler qu'à la sortie de ces établissements, au temps de prise en charge limité, un suivi en Milieu Ouvert, voire un placement en hébergement, sont souvent nécessaires pour des mineurs dont la problématique ne s'est généralement pas résolue en quelques mois... Si ces établissements de prise en charge sont de moins en moins nombreux, ces capacités d'accueil réduites ne permettront pas un réel suivi dans le temps donc une véritable réinsertion sociale.

**L'ouverture de ce Centre Educatif Fermé, financé par l'état et confié à l'association (ADSEA), se déroule donc dans ce contexte dramatique pour la justice des mineurs et la protection de l'enfance. Jamais en Seine et Marne, comme dans toute la France, la question des moyens pour l'éducation n'a été aussi criante. En Ile de France, c'est le département dont la population des moins de vingt ans est la plus nombreuse, il attend depuis plus de 10 ans que la PJJ ouvre un deuxième foyer éducatif.**

**Mais demain un nouveau CEF associatif, donc privé, sera inauguré !**

Paris, le 12 septembre 2011.